



Signataire : Dilara Bayrak

Date de dépôt : 15 décembre 2022

Question écrite

Parcours du combattant pour voir ses proches, pourquoi isoler les établissements pénitentiaires ?

Toute personne ayant dû se rendre à Champ-Dollon ou à La Brenaz sait que, pour s'y rendre, il faut prévoir au moins une heure de trajet.

L'absence de transports efficaces pour se rendre dans les différents établissements pénitentiaires à Genève et en revenir limite grandement les contacts des personnes détenues avec leur famille et même avec les associations leur venant en aide. A cette difficulté s'ajoutent les horaires très limités de visite des différentes institutions.

Ces éléments ont pour conséquence de grandement isoler les détenu.e.s, alors même que leurs conditions de détention sont lamentables.

Compte tenu de ce qui précède, je remercie d'avance le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- 1. Le Conseil d'Etat a-t-il connaissance de la problématique du transport vers les établissements pénitentiaires ?*
- 2. Quels sont les temps de trajet moyens pour se rendre dans les différents établissements pénitentiaires depuis la gare Cornavin (avec les transports publics/les transports privés/la mobilité douce) ?*
- 3. L'accessibilité aux établissements pénitentiaires pour les familles, notamment celles qui viennent de loin et/ou celles qui ont des enfants en bas âge, est-elle évaluée et garantie (à interpréter aussi relativement à l'accessibilité avec les transports publics) ? Si oui, comment ?*

4. *Existe-t-il des plans de mobilité pour les employé.e.s des établissements pénitentiaires ?*
5. *Le Conseil d'Etat compte-t-il augmenter les fréquences des transports publics ou développer l'offre pour se rendre dans les différents établissements pénitentiaires ?*